



SNPAD
Syndicat National
des Personnels Administratifs
de la Défense

COMPTE RENDU

Commission Administrative Paritaire Locale des Secrétaires Administratifs du CMG de Bordeaux

La **CAPL de Bordeaux**, compétente à l'égard des Secrétaires Administratifs, s'est déroulée le jeudi 30 Novembre 2017 sous la présidence de l'Adjoint au directeur du CMG de Bordeaux, Monsieur Gérard CHENOT.

L'ordre du jour de cette CAPL était le suivant :

- ⇒ Désignation du secrétaire adjoint ;
- ⇒ Approbation du procès-verbal de la précédente CAPL ;
- ⇒ Bilan des mutations de l'année 2017 ;
- ⇒ Bilan des titularisations de l'année 2017 ;
- ⇒ Examen des avancements de grade des Secrétaires Administratifs – 2018 (SACS -SACE).

Le président a rappelé le caractère confidentiel des débats aux différents membres de la CAPL.

✚ AVANCEMENTS

1 – Promotion au choix dans le grade de SACS (145 conditionnants)

EMPLOYEURS	Nombre de postes attribués	Nombre de conditionnants
SGA	4	46
SCA	4	44
TERRE	0	9
AIR	2	21
DGA	1	10
SSA	1	4
GENDARMERIE	0	2
ISAE	0	7
DIRISI	0	2
CRAI	0	0
EMA	0	0

12 postes + 1 au titre de la réserve du président.

Force Ouvrière a demandé une substitution qui a été rejetée par l'Administration mais a néanmoins obtenu **2 mentions simples**.

2 – Promotion au choix dans le grade de SACE (117 conditionnants)

EMPLOYEURS	Nombre de postes attribués	Nombre de conditionnants
SGA	2	47
SCA	1	24
TERRE	0	3
AIR	1	16
DGA	1	11
SSA	0	3
GENDARMERIE	0	1
ISAE	0	8
DIRISI	0	1
EMA	0	2
SIMu	0	1

5 postes + 1 au titre de la réserve du Président.

Force Ouvrière a obtenu la **promotion d'un SACE** par le truchement de la réserve et une **évocation**.

CONCLUSION

Les commissaires paritaires **Force Ouvrière** ont réussi à obtenir **2 mentions simples** pour les SACS et 1 **évocation** en SACE. La réserve obtenue en SACE a permis la nomination d'un adhérent dont le dossier a été évoqué depuis trois années. Une réelle satisfaction de voir aboutir un travail de fond depuis plusieurs années.

Cependant, **Force Ouvrière** ne peut se satisfaire de ces résultats. Encore trop peu d'avancement pour 2018. Il est très difficile de modifier les tableaux de l'Administration. La marge de manœuvre est trop étroite pour satisfaire l'ensemble de nos adhérents.

Bordeaux, le 1^{er} décembre 2017